



85 Rue des Granges  
07370 Arras sur Rhône

☎ 04 75 08 25 16

✉ ma-arras@inforoutes-ardeche.fr

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

- Mardi : 15h00 – 18h00
- Jeudi : 9h30 – 12h30
- Vendredi 15h30 – 17h30

## RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

La finalité de ce registre est d'organiser, en cas de déclenchement du plan canicule à partir de son niveau 2, un contact périodique des services sanitaires et sociaux avec les personnes inscrites, afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Ce registre pourra être également utilisé lors d'évènements nécessitant le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (épisode neigeux, grand froid, inondations...).

Ce registre est confidentiel.

Une inscription peut être réalisée en appelant le secrétariat de la mairie au 04.75.08.25.16

### PERSONNE CONCERNÉE

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone ☎ ..... Portable ① .....

Adresse mail ✉ (facultatif) .....@.....

Situation :  Seul(e)     En couple     Avec la famille

Enfant(s) :  Oui     Non    **Si oui :**     A proximité     Éloigné(s)

Difficultés particulières liées :  L'isolement     Déplacement     Autre(s) .....

Nom du Médecin traitant : ..... Téléphone ☎ .....

### PERSONNES A PRÉVENIR

1- Nom : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

Téléphone ☎ ..... Portable ① .....

2- Nom : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

Téléphone ☎ ..... Portable ① .....

Date :    /    /

Signature avec Nom et Prénom :

Vous pouvez vous radier du registre quand vous le souhaitez. Vous pouvez également accéder à tout moment à votre dossier personnel en contactant le secrétariat de la mairie d'Arras-sur-Rhône.

Le secrétariat de la mairie devra être informé de votre changement de domicile, le cas échéant.

*Données personnelles : les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un registre par la commune d'Arras-sur-Rhône pour le recensement des personnes fragiles et isolées. Elles sont conservées pendant la durée prévue à l'article 3 de la délibération n°2015-433 du 10 décembre 2015 (NS-058), à savoir « le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées », et sont destinées au service administratif de la commune. Conformément au règlement n°2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, de modification ou de rectification des données vous concernant en contactant le secrétariat de la mairie.*

Mairie d'Arras-sur-Rhône  
85 Rue des Granges  
07370 Arras-sur-Rhône

☎ 04 75 08 25 16 - ✉ ma-arras@inforoutes.fr